

État des lieux et échanges sur la situation sociale en Provence - Alpes - Côte d'Azur

Jeudi 9 novembre 2023





Au programme

- **✓** Introduction
- ✓ Présentation du Baromètre social (1^{re} partie)
 - Revenus et pauvreté
 - Emploi et marché du travail
 - Minima sociaux
 - En résumé
- ✓ Intervention d'ACF

Temps d'échanges

- ✓ Présentation du Baromètre social (2^e partie)
 - Logement social
- ✓ Intervention du SIAO du Vaucluse

Temps d'échanges





Propos introductifs

Léopold Carbonnel
DREETS PACA





Le Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur

Le Centre d'animation, de ressources et d'information sur la formation et l'Observatoire régional de l'emploi et la formation est un groupement d'intérêt public (GIP), financé par l'État et la Région dans le cadre du contrat d'avenir 2021/2027.

Ses missions reposent sur plusieurs axes d'intervention parmi lesquelles le portage opérationnel du Dispositif régional d'observation sociale (DROS) depuis le 1^{er} juillet 2022.

Le DROS mène différentes actions telles que :

- Produire un Baromètre social annuel, collaboratif et partagé
- Produire des documents trimestriels (Dros'omètre, tableaux de bord RSA)
- Produire des portraits de l'habitat au niveau départemental
- Faire de la veille et de l'animation partenariale

Toutes les informations sont disponibles sur notre site : https://www.cariforef-provencealpescotedazur.fr/

Et toutes les publications du DROS, téléchargeables : www.dros-paca.org





Baromètre social



- ✓ Publication annuelle qui présente un état des lieux de la situation sociale en région Provence -Alpes - Côte d'Azur
- ✓ Des contributions d'experts et acteurs de terrain

En 2022 : Dreets, CAF13, Dreal, Coopésia, Cité ressources, Petits Frères des Pauvres, Banque de France

En 2023 : Dreets, CAF13, Dreal, ACF, ORS PACA, Mission locale, Cité Ressources, SIAO du Vaucluse





Revenus et pauvreté







3^e région métropolitaine la plus touchée par la pauvreté



Près de **850 000 personnes** vivent sous le seuil de pauvreté monétaire en région en 2020 (dernière donnée disponible)

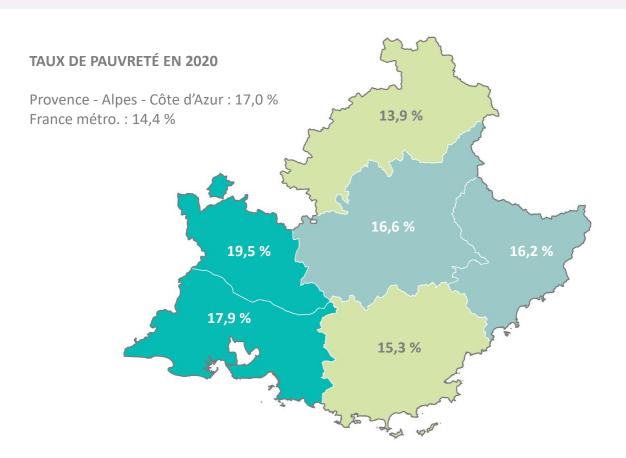
17 % de la population régionale (14,4 % en France métro.)



24,9 % pour les ménages dont le référent a moins de 30 ans



30,2 % pour les **familles** monoparentales





Taux de pauvreté monétaire : proportion d'individus (ou ménages) dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté (60 % du niveau de vie médian).



En 2020, la pauvreté monétaire, c'est vivre chaque mois avec moins de :

- 1 120 € pour une personne seule
- 1 680 € pour un couple sans enfant
- 2 350 € pour un couple avec 2 enfants de moins de 14 ans

Début 2022, **14** % de la population de France métropolitaine est en **situation de privation matérielle et sociale** (plus haut niveau depuis 2013, 1^{re} année de la mesure)





2^e région métropolitaine la plus inégalitaire



22 070 € niveau de vie médian en région en 2020



21 420 €

21 130 €

22 320 €

20 640 €

Rapport interdécile :

3,6 (3,4 en France métro.)

22 630 €

6 % de prestations sociales dans le revenu disponible des ménages

37 % dans le revenu disponible des ménages pauvres



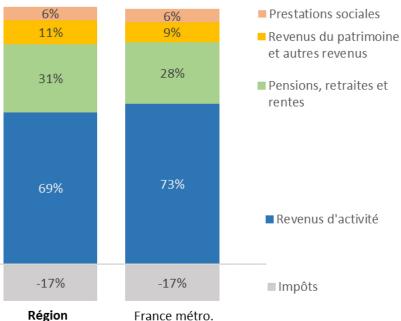




22 210 €

Le revenu des 10 % des ménages les plus aisés est **3,6 fois supérieur** à celui des 10 % les plus modestes DÉCOMPOSITION DU REVENU DISPONIBLE

DES MÉNAGES



Pour aller plus loin:

« Panorama de la pauvreté en Provence - Alpes - Côte d'Azur : une diversité de situations individuelles et territoriales », Insee Dossier, n°12, octobre 2023



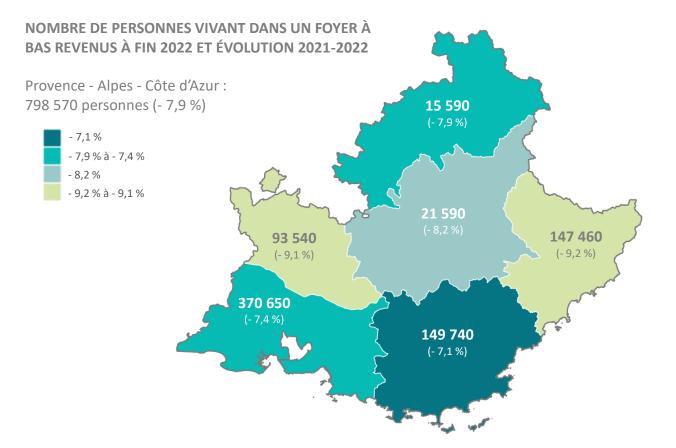


Des foyers à bas revenus en baisse



Plus de **798 500** personnes habitent dans un foyer allocataires CAF **à bas revenus** en région en 2022

20,4 % de la population régionale



Taux de foyers allocataires à bas revenus selon la situation familiale

(évolution sur un an)



54 % chez les **familles monoparentales** (– 5 pts)



33 % chez les **personnes seules** (– 3 pts)



22 % chez les **couples** (– 2 pts)

→ Une légère amélioration des situations mais une fragilité persistante pour les familles monoparentales, aidées notamment par les prestations familiales





Emploi et marché du travail







L'emploi salarié franchit le cap des deux millions fin 2022



Une hausse modérée de l'emploi salarié : + 1,2 % entre 2021 et 2022 (après + 3,5 %)

+ 1,9 % Tertiaire marchand

Stable Tertiaire non marchand

- + 0,5 % Construction
- + **2,1** % Industrie
- 1,6 % pour l'emploi intérimaire

Une hausse de l'emploi visible dans tous les départements de la région (plus dynamique dans les départements alpins et plus modérée dans le Vaucluse)



« Bilan économique 2022, Provence - Alpes - Côte d'Azur », *Insee Conjoncture PACA*, n° 44, juin 2023.



172 000 travailleurs pauvres en région

9 % de l'ensemble des actifs occupés, vivent dans un ménage pauvre en 2019 - niveau de vie sous le seuil de pauvreté (8 % en France métro.)



Davantage de **non-salariés** ou de **salariés au parcours d'activité instable** (alternance inactivité et/ou chômage)



Plus de **temps partiel subi** chez les travailleurs salariés pauvres



Surreprésentations des artisans, commerçants ou chefs d'entreprise



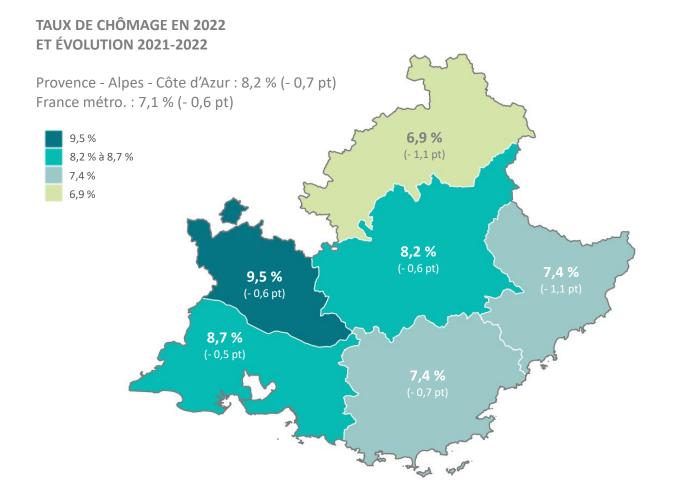
Les **personnes seules**, à la tête d'une **famille monoparentale** ou d'une **famille nombreuse** plus souvent concernées

Pour en savoir plus :

Dreets, Insee - « 172 000 travailleurs pauvres en Provence - Alpes - Côte d'Azur », *Insee Analyses PACA*, n° 111, décembre 2022.



Le taux de chômage continue de diminuer



3^e région métropolitaine la plus touchée par le chômage



8,2 % de la population active en région est au chômage en 2022

Taux de chômage par public (évolution sur un an)



8,3 % chez les hommes (-0,7 pt)



8 % chez les femmes (– 0,8 pt)



19,5 % chez les 15-24 ans (- 2 pts)



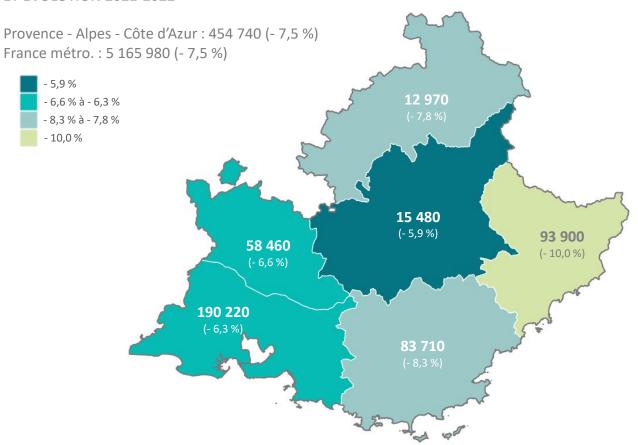
5,7 % chez les 50 ans ou + (-0,7 pt)





La demande d'emploi poursuit sa baisse

NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI EN 2022 ET ÉVOLUTION 2021-2022



Près de 455 000 demandeurs d'emploi en région (cat. ABC) en 2022

Caractéristiques des demandeurs d'emploi (évolution des effectifs sur un an)



44 % de demandeurs d'emploi inscrits depuis au moins 1 an *(*– *15,3* %*)*



48 % d'hommes (– 8,5 %)



52 % de femmes (- 6,6 %)



11 % de moins de 25 ans (– 11,6 %)



29 % de 50 ans ou + (-5 %)





Minima sociaux







Le nombre de bénéficiaires du RSA poursuit sa baisse



151 170 foyers bénéficiaires du **RSA** en 2022



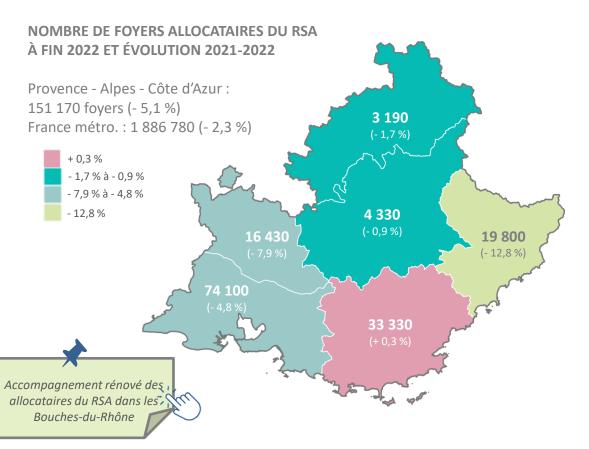
60 % depuis au moins 3 ans

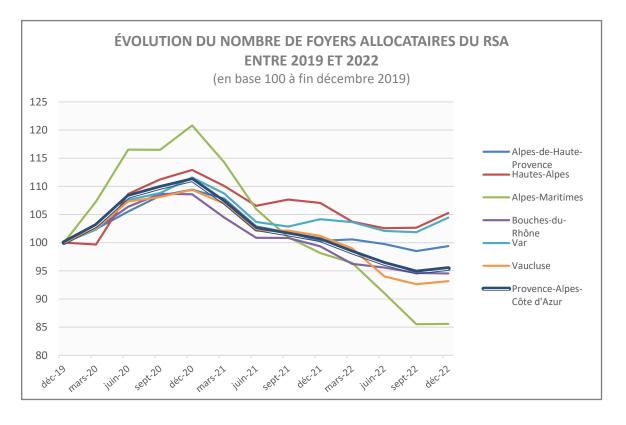


35 % sont des parents isolés



54 % sont des **personnes seules**

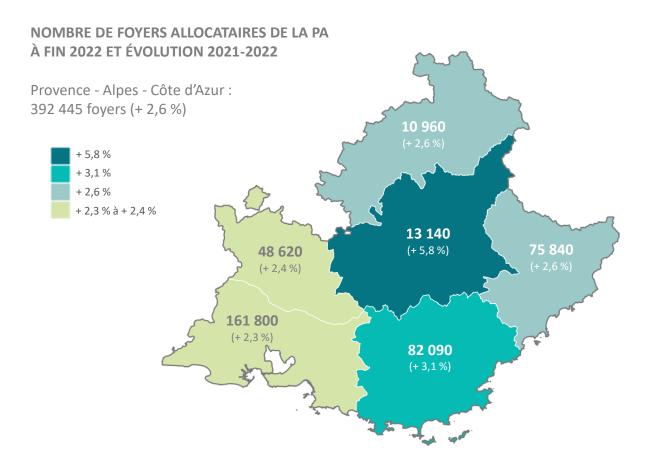








Le nombre de foyers allocataires de la prime d'activité continue d'augmenter



Profils des bénéficiaires



392 445 foyers bénéficiaires de la **PA** en 2022



14,5 % ont moins de **25** ans



17 % sont des couples avec enfants



56 % sont des **personnes seules**





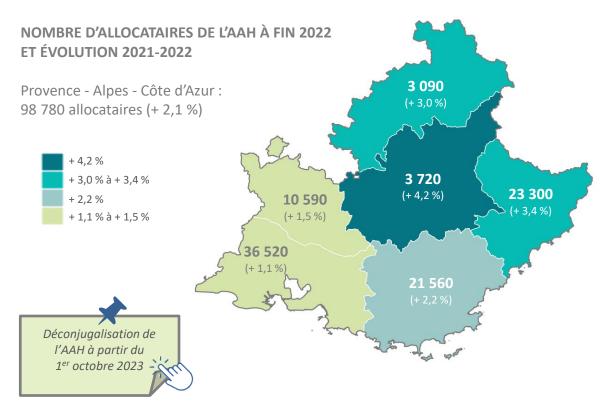


Le nombre d'allocataires de l'AAH repart à la hausse



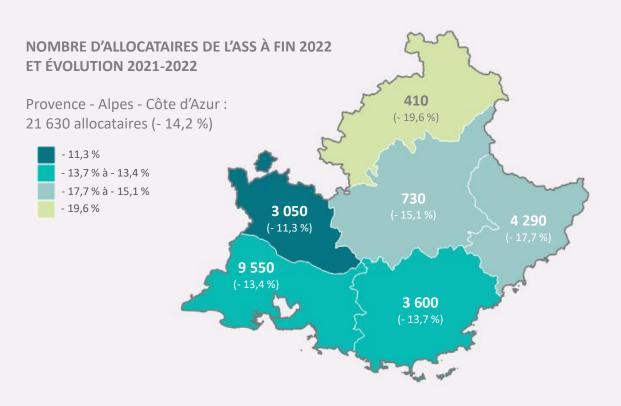
98 780 bénéficiaires de l'**AAH** en 2022











Le nombre d'allocataires de l'ASS poursuit sa baisse en lien avec le recul de la demande d'emploi

Une population vieillissante et un recours accru au minimum vieillesse



1,5 million de personnes âgées de 60 ans ou plus



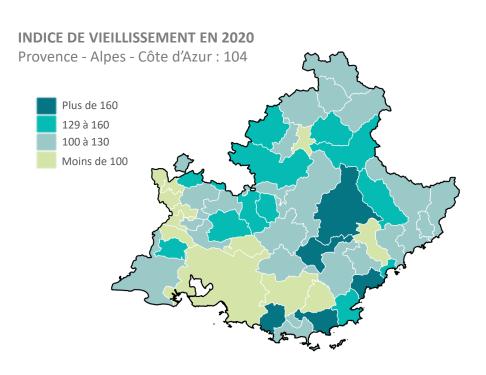
1,2 million de personnes **retraitées du régime général** en 2022



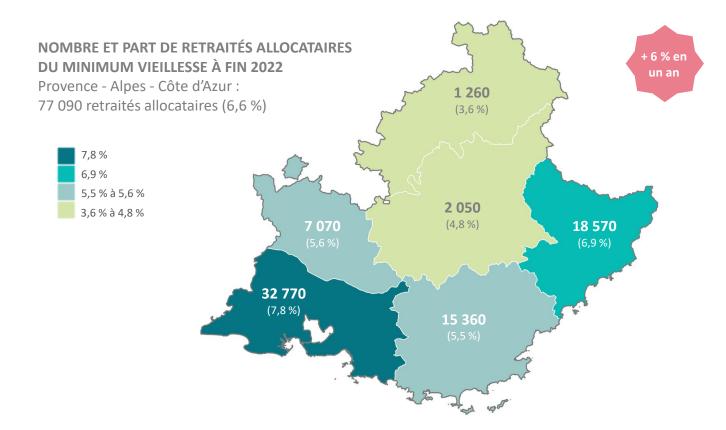
77 090 bénéficiaires du minimum vieillesse



2^e région métropolitaine avec une part élevée de bénéficiaires



Source: Insee – RP 2018-2022, millésimé 2020 – Traitement Carif-Oref PACA.







Perte d'autonomie : une condition qui varie selon les territoires



15 % des seniors **en perte d'autonomie** en 2022

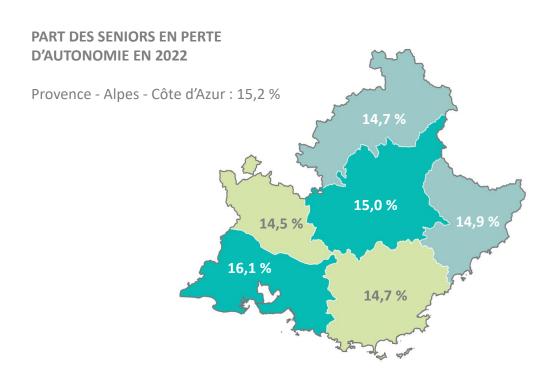


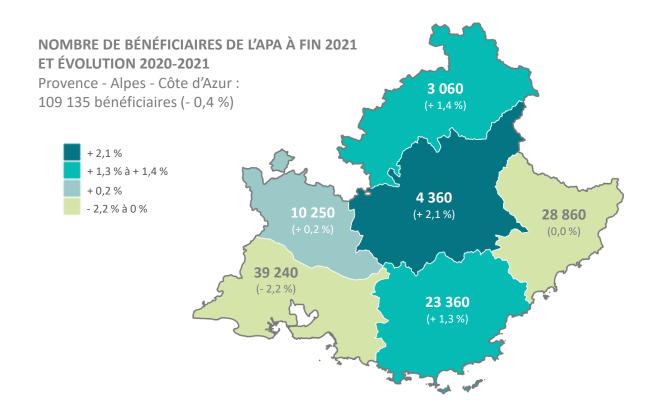
3 % des seniors **hébergés en Ehpad** en région en 2022





32 % des bénéficiaires en perte d'autonomie sévère





Source: Drees – Modèle LIVIA, 2020 – Traitement Carif-Oref PACA.





En résumé

✓ Certes des signaux plutôt favorables...

- La croissance de l'emploi salarié poursuit sa progression
- Le taux de chômage continue de diminuer
- Le nombre de foyers allocataires du RSA poursuit sa baisse
- Le nombre de bénéficiaires de l'ASS également
- Les foyers à bas revenus sont en repli

✓ Mais la situation sociale reste fragile et préoccupante selon les départements et les profils

- PACA demeure la 3^e région de France métropolitaine la plus touchée par la pauvreté et le chômage...
- ... et reste au second rang des régions les plus inégalitaires en termes d'écarts de niveau de vie
- Des fragilités persistent, notamment chez les familles monoparentales et les travailleurs aux ressources modestes
- Dans un contexte de forte inflation, particulièrement sur les produits alimentaires, le pouvoir d'achat des ménages est impacté





Intervention

Arnaud Pavy

Action contre la faim (ACF)





Précarité alimentaire et accès à l'alimentation

NOVEMBRE 2023 - BAROMÈTRE SOCIAL 2023





La sécurité alimentaire:

La sécurité alimentaire est assurée lorsque toutes les personnes ont, à tout moment, accès économiquement, socialement et physiquement à une nourriture en quantité et qualité suffisante, qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs régimes alimentaires, leur permettant de mener une vie active et saine.

(FAO, 1996), Sommet Alimentaire Mondial de 1996 (Rome)

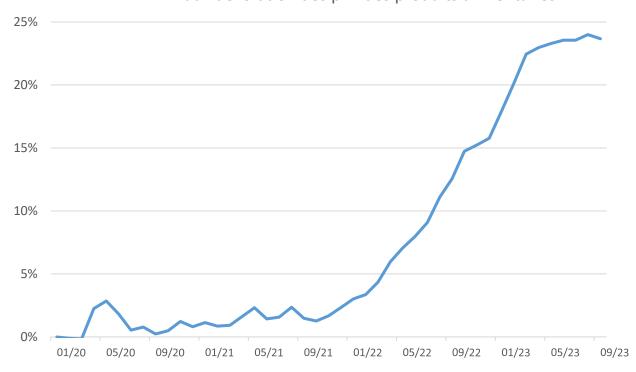
Elle repose sur 4 concepts clés :

La disponibilité ; l'accès ; la stabilité ; l'utilisation



L'accès fortement impacté par l'inflation...

Taux dévolution des prix des produits alimentaires



Données Insee : Base de prix janvier 2020 en France métropolitaine

Territoire	Prix en €
Alpes-Maritimes	119,03
Bouches-du-Rhône	118,05
Hautes-Alpes	115,3
Alpes-de-Haute-Provence	113,1
National	109,81

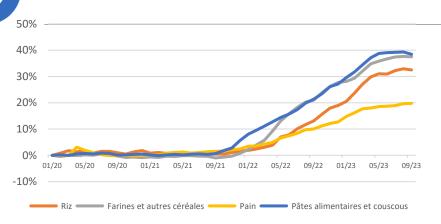
Prix d'un panier moyen France info NielsenIQ 07/2023



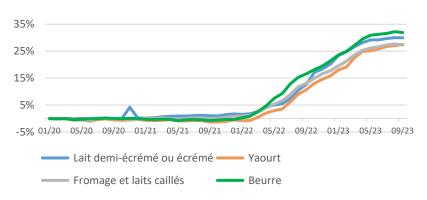
L'accès fortement impacté par l'inflation...

Données Insee : Base de prix janvier 2020 en France métropolitaine

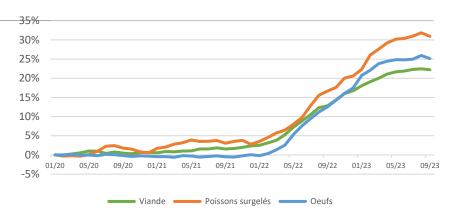
Taux d'évolution des prix des céréales



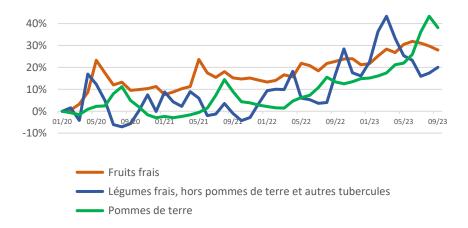
Taux dévolution des prix des produits laitiers



Taux d'évolution des prix des protéines animales



Taux d'évolution des prix des fruits et légumes





... Impactant l'alimentation des personnes

- Insee: Depuis fin 2021, on observe une baisse de 11,5% de la consommation alimentaire des ménages
- Etude Ifop Juin 23 : 28% des sondés sautaient un repas régulièrement
- Novembre 22 Etude Crédoc
- Entre juillet et novembre 2022, la part des personnes déclarant ne pas avoir assez à manger (insuffisance quantitative) passe de 12 % à 16 %, soit + 4 points en cinq mois alors qu'elle n'avait augmenté que de 3 points entre 2016 et 2022
- En novembre 2022, 45 % des français déclarent avoir assez à manger, mais pas toujours les aliments souhaités (insuffisance qualitative)
- Septembre 23 : Baromètre de la pauvreté et de la précarité Ipsos / secours populaire
- 43% (+6 points) des Français interrogés déclarent rencontrer des difficultés pour consommer des fruits et légumes frais
- 32% des français rencontrent des difficultés pour se procurer une alimentation saine, lui permettant de faire trois repas par jour



... Augmentant les files actives des associations

- <u>Les Banques Alimentaires</u>: En 2022, le réseau a vu ses demandes d'aide augmenter de 9%
- <u>Le Secours populaire</u>: En 2023, des hausses de fréquentation de 20 % à 40 % sur un an suivant les départements
- Les Restos du cœur : En 2023, des hausses de fréquentation de 12 % et 35 % de repas supplémentaires servis.
- <u>La Croix rouge</u>: Les demandes d'aide ont progressé de 7% au 1^{er} semestre 2023, par rapport à la même période en 2022
 2022 avait déjà été marquée par un bond des demandes (+ 22 %) par rapport à 2021.



... Impactant l'approvisionnement des associations en quantité et en diversité et les confrontant à un effet ciseau

- <u>Les Banques Alimentaires</u>: A budget égal, le panier des Banques alimentaires diminue comme celui du consommateur car elle aussi pâtit de l'inflation sur les produits qu'elle doit acheter pour compenser les tonnes manquantes de la ramasse.
 - « Avec 15 % de produits en moins, notre mission se complique », résume son président. « On a réduit les quantités de lait et de pâtes qu'on distribue aux associations en juin et juillet. En 15 ans, c'est la 1ère fois qu'on manque de pâtes! »
- <u>Les Restos du cœur :</u> l'achat de plus du tiers des denrées distribuées est directement impacté par l'inflation, obligeant l'association à diminuer le nombre de personnes accueillies et à diminuer le nombre de produits donnés.
- <u>La Croix rouge</u>: L'association s'attend à un déficit compris entre 45 et 50 millions d'euros cette année du fait de la hausse du coût de l'énergie.



Pistes de réflexions pour soutenir la transformation de la LCPA au niveau régional

- Améliorer la connaissance et la compréhension multidimensionnelle des enjeux de précarité, notamment alimentaire, au niveau régional
- 2. Poursuivre la promotion de la diversité des initiatives et des expérimentations locales de la lutte contre la précarité alimentaire et d'accès digne à l'alimentation saine et durable leur potentielle mise à l'échelle au niveau des territoires : transferts monétaires et orientation sociale, circuits courts, agriculture urbaine, caisse commune alimentaire, etc., sans oublier la nécessité de soutenir les actions « classiques » d'aide alimentaire et leur transformation
- 3. Renforcer l'évaluation de l'impact des dispositifs et projets mis en œuvre à vocation d'apprentissage et d'amélioration continue de la prise en charge des usagers
- 4. Concevoir la lutte contre la précarité alimentaire de manière multidimensionnelle, intégrant notamment les enjeux de santé, d'accès aux droits et d'autonomisation des publics, et renforcer la coordination multisectorielle en mobilisant tous les acteurs, les politiques concernées et les instruments de financements au niveau des territoires

Temps d'échanges







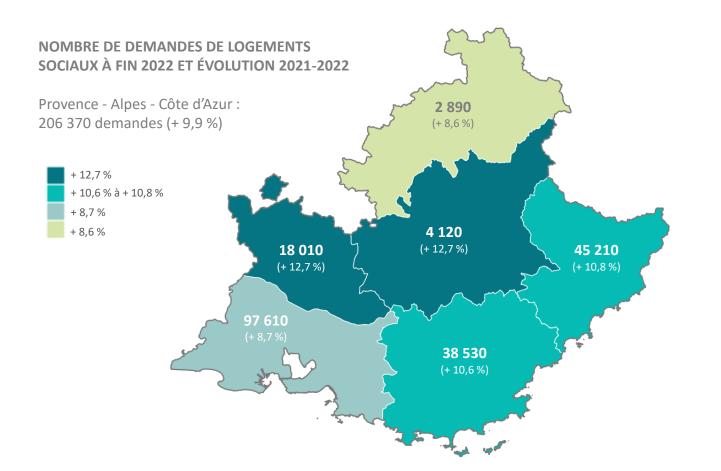
Logement social







La demande de logement social continue d'augmenter





206 370 demandes de logements sociaux en 2022

Motifs de la demande



46 % Inadaptation du logement



15 % Raisons familiales



9 % Mauvaises conditions de logement

Profils des demandeurs



59 % de femmes



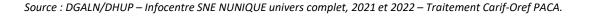
43 % de ménages d'une personne



36 % ont entre 25 et 40 ans



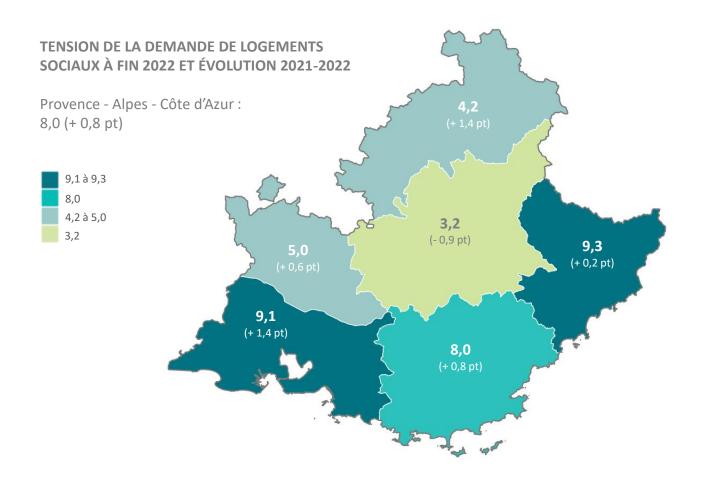
41 % sont des locataires du parc privé







La tension sur la demande de logement social repart à la hausse



Le recours au DALO poursuit sa progression en 2022

Quand les autres dispositifs légaux ne permettent pas aux bénéficiaires d'accéder ou se maintenir dans un logement adapté à leurs besoins, ils peuvent faire recours au **Droit au logement opposable (DALO).**



18 140 dossiers

DALO examinés



30 % taux d'acceptation



Pour en savoir plus :

Dreal PACA - « Bilan régional 2022 : Droit au logement et à l'hébergement (DALO/DAHO) », 2022.





Intervention

Lionel Rosano

Service intégré de l'accueil et de l'orientation (SIAO 84)





L'Hébergement d'Urgence

- ✓ Article L 345-2-2 du CASF : « Toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence (...) »
- ✓ Plus généralement : « Toute personne sans domicile ou obligée de le quitter en urgence »
- ✓ Notions de mise à l'abri et situations de rupture
- 3 principes :
 - Inconditionnalité de l'accueil
 - Continuité de prise en charge
 - Mise en œuvre d'un accompagnement en vue de favoriser l'accès au logement
- ✓ Importance de l'évaluation Ecoutant 115 / Acteurs de la veille sociale







Hébergement et Logement / SIAO et acteurs de la veille sociale

- ✓ Personnes sans-abris et/ou en situation de détresse peuvent faire appel ou être repérées par les acteurs de veille sociale : 115 / accueils de jour/nuit, maraudes...
- Demandes adressées au SIAO qui oriente ensuite vers des dispositifs d'Hébergement et de Logement : CHU, CHRS, Hôtels pour l'Hébergement, Pensions de famille (Maison relais)/Résidences accueils, Résidences sociales, IML (Intermédiation Locative) notamment pour le Logement accompagné

✓ Différence Hébergement et Logement : le statut

- l'hébergement est provisoire, en attente d'un logement, et pas de loyer (même si souvent participation financière)
- dans un logement, le locataire dispose d'un titre d'occupation (bail ou contrat de résidence) et paye un loyer ou une redevance. Cela peut être un logement « accompagné » ou « adapté » comme un logement ordinaire (autonome)







Hébergement : Tous les publics + Actualités

Public extrêmement varié :

• Public Jeunes (Exemple: dans le Vaucluse, 30% des personnes en demande auprès du SIAO sont des jeunes 18-25 ans), en situation de rupture, sortants de l'ASE, mais également potentiellement très âgé, Femmes victimes de violence, Personnes sortantes de l'hôpital/services de soin, sous mesure de protection tutelle/curatelle, personnes très marginalisées, nombreuses années de rue, personnes avec troubles psy, avec ou sans traitement, public avec problématiques de situation administratives, personnes en situation d'expulsion, etc...

Composition Familiale :

Bilan Hiver 2022/2023 PACA concernant les ménages pris en charge par le 115 en Hébergement d'urgence + Hôtels : moyennes de 51% Homme seuls, 15% Femmes seules et 14% Femmes avec enfant(s)

✓ Actualités :

 Baisse nuits Hôtels / Optimisation parc Hébergement / Observatoire région et harmonisation des pratiques (Tableau de bord Régional) / Public « invisible »







Application mobile « Sur ma route »

- ✓ Création d'une application mobile (téléphone) recensant l'ensemble des services disponibles sur le Vaucluse à destination des personnes en situation de précarité
- ✓ Cartographie des services (possibilité selon le choix des personnes d'avoir un guidage GPS)
- ✓ Horaires ouverture/fermeture, actualisation des données, bandeau d'information et alertes
- ✓ Permettre aux personnes en situation de précarité de connaître l'ensemble des services disponibles dans le secteur où elles se trouvent
- ✓ Permettre aux personnes en situation de précarité de faire leurs démarches elles-mêmes, sans passer par un professionnel
- ✓ Permettre à tous les acteurs d'avoir une information précise, immédiate et localisée sur les services disponibles
- ✓ Être un outil de coordination de l'ensemble des acteurs de la veille sociale en délivrant une information claire et actualisée

https://sur-ma-route.org/ / Vidéo Youtube : https://youtu.be/_cyJw5TGTb0







Temps d'échanges







Merci de votre attention!





DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES











Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur

22, rue Sainte Barbe - 13002 Marseille Tél. 04 42 82 43 20 / 04 96 11 56 56

Équipe DROS:

Fanny Bremond Somoudom Inthavong Liliana Rojas

Mail: dros@cariforef.fr



Liberté Égalité Fraternité





